

TERMES DE REFERENCE

STRATEGIE D'ADHESION DE COORDINATION SUD

■ Février 2025

1. Présentation de Coordination SUD

Coordination SUD est la plateforme nationale des ONG françaises, fondée en 1994 à l'initiative de collectifs associatifs. Elle a été en premier lieu un collectif de collectifs puis une évolution des statuts a permis l'adhésion directe des associations de solidarité internationale.

Il existe 2 types de membres : actifs ou associés. Les membres associés ne peuvent participer à la gouvernance de Coordination SUD (non-électeur à l'AG et pas de candidature possible au CA). Les membres associés sont principalement des fondations, n'ayant donc pas le statut d'association loi 1901 (ou 1906 pour l'Alsace-Moselle)

Les adhésions se font selon deux modalités possibles : directement auprès de CSUD ou via un des 6 collectifs membres. L'adhésion est conditionnée à la production d'un dossier instruit en premier lieu par la personne du SE référente de la vie associative, puis débattu en commission VA et présentée via une note débattue au CA de CSUD. Elle est présentée pour validation en cas d'adhésion directe et pour information en cas d'adhésion via un collectif membre.

Coordination SUD comprend à ce jour 183 membres : 63 en adhésion directes et 120 via collectifs. 165 sont membres actifs et 18 sont associés.

Le CA est composé de 21 personnes. 15 personnes sont élues pour trois ans avec un renouvellement par tiers chaque année. 6 membres du CA le sont de droit en tant que représentant d'un collectif membre.

Le secrétariat exécutif de CSUD comprend 18 personnes (1 directeur exécutif, 1 directeur exécutif adjoint, 2 coordinatrices des activités, 1 responsable communication, 1 RAF, 1 secrétaire administrative de direction, 11 chargé-e-s de mission)

Les activités de Coordination SUD portent sur l'appui et accompagnement des associations, le plaidoyer, réflexion prospective sur le secteur de la SI (ONGLab), la vie associative et la communication.

Il existe plus de 30 espaces de travail collectifs animés par un.e CdM, une personne cheffe de file et un.e référent CA.

2. Contexte

A ce jour, Coordination SUD a une approche réactive quant à l'adhésion de nouvelles organisations, à savoir que ce sont les organisations non-membres qui approchent Coordination SUD. Leur dossier est ensuite instruit selon les modalités précisées ci-dessus.

La question de définition d'une stratégie d'adhésion et la clarification de la démarche de Coordination SUD en la matière a émergé dans le cadre des travaux menés pour l'élaboration des orientations stratégiques 2023-2028. Ce sujet est ressorti comme une priorité pour les membres. Cette question a été travaillée initialement avec les membres du CA et l'équipe du secrétariat exécutif lors d'un séminaire en avril 2022 puis lors de l'évènement vie associatif d'octobre 2022. Les orientations stratégiques ont été adoptées en Assemblée générale ordinaire le 24 novembre 2022. Lors de ces moments, il a été rappelé et établi comme position que Coordination SUD a pour vocation d'être et de rester un collectif d'associations. Sur la question des acteurs de l'ESS, les membres ont approuvé

l'adhésion d'associations relevant du champ de l'ESS et refusé l'ouverture aux acteurs qui ne seraient pas associatifs (coopérative, mutuelles...).

Ainsi le contexte de la stratégie d'adhésion de Coordination est circonscrit aux structures de statut associatif loi 1901 (ou 1906) œuvrant dans le champ de la solidarité internationale.

3. Quels enjeux d'une stratégie de composition et d'adhésion pour Coordination SUD ?

- **Enjeux politiques**

- **Besoin d'une vision et d'un cadre** : il convient de déterminer si Coordination SUD se fixe un objectif à atteindre en matière de nombre d'organisation membres. Depuis sa création CSUD a vu le nombre de ses membres s'accroître d'année en année. Les nouvelles organisations font elles-mêmes la démarche de demander leur adhésion. Il n'y a jamais eu de démarche volontaire de CSUD pour développer proactivement le nombre de membres. A ce jour, CSUD n'a pas de stratégie définie en matière d'adhésion, ni de positionnement sur le sujet. La commission VA et le CA instruisent les demandes d'adhésion, qui peuvent être refusées si elles ne respectent pas les critères, mais il n'y a pas de cadre ni d'objectif sur la représentation par CSUD du secteur de la SI.
- **Représentativité de Coordination SUD** : Coordination SUD est reconnu comme l'interlocuteur légitime des pouvoirs publics, en l'absence d'autres collectifs associatifs de même envergure représentant une telle diversité d'ASI. Est-ce que cette légitimité serait renforcée par un élargissement de sa composition et l'intégration de nouveaux membres ? Si oui quels seraient les acteurs associatifs, pays d'intervention et champs d'action qui ne seraient pas couverts par les membres de CSUD ?
- **Réaffirmation du fait associatif** : à ce jour, la position de CSUD est d'être une plateforme d'organisations au statut juridique association de loi 1901 (ou 1906 pour l'Alsace Moselle). Ces membres doivent avoir une part conséquente de leurs activités sur une dimension internationale. Ils peuvent avoir des activités qui relèvent du champ de l'Économie Sociale et Solidaire au sens où ils portent un projet de solidarité et d'utilité sociale. Toutefois les acteurs de l'ESS au statut juridique autre qu'associatif (coopérative, mutuelle...), à l'exception des fondations, ne peuvent statutairement être membre de ce jour. De fait, ces acteurs n'entrent pas dans les cibles potentielles de la stratégie d'adhésion.

- **Enjeux organisationnels**

- **Intégration des membres** : il convient de mesurer en préalable de toute démarche proactive d'accroissement du nombre de CSUD, la bonne appropriation et participation des membres aux différentes activités de CSUD et à la vie associative. Une stratégie d'adhésion qui viserait juste l'accroissement du nombre de membres sans veiller à la mesure de leur satisfaction à faire partie du collectif mettrait de côté l'essentiel à savoir que CSUD réponde pleinement aux attentes de ses membres. Il est à noter qu'un questionnaire à destination des membres de CSUD permettant de mesurer leurs besoins et satisfaction quant aux activités menées et proposées a été produit. En cours de finalisation, il sera adressé aux membres d'ici la fin de l'année 2024.
- **Impact RH** : définir une stratégie de développement de Coordination SUD et un objectif de représentativité du secteur accru nécessiterait des RH dédiées. Il convient de déterminer la priorisation d'affectation des RH au sein du secrétariat exécutif en fonction de l'ambition donnée.

4. Résultats attendus

Objectif général :

Développer une stratégie d'adhésion inclusive et structurée pour Coordination SUD, visant à définir une composition de membres diversifiée et alignée sur les missions de solidarité internationale. La stratégie dotera Coordination SUD d'outils et de processus adaptés pour renforcer la cohérence et l'efficacité des adhésions, tout en facilitant l'intégration des membres au sein du collectif et soutenu par des ressources appropriées. Cette stratégie visera à définir le périmètre cible des membres représentant des organisations variées en termes de taille, expertise, et géographie, afin de répondre efficacement aux défis globaux de la solidarité internationale et l'atteinte des orientations stratégiques de Coordination SUD.

Résultat 1 : La composition cible idéale (nature des membres, tailles des membres, nombre de membres, champs d'intervention et localisation des membres) de Coordination Sud est définie et validée par le conseil d'administration et l'Assemblée Générale de Coordination Sud.

Résultat 2 : Coordination Sud s'est dotée d'une stratégie et d'outils d'adhésions améliorés et renouvelés en lien avec l'ambition d'une composition validée. Les documents statutaires ont été mis à jour en conséquence.

5. Les objectifs spécifiques du chantier :

- **Principaux objectifs sur l'ambition de composition**
 - **R1.OS1 :** Documenter et comprendre les tendances actuelles en termes d'évolution de la composition de CSUD et les réflexions portées par le collectif sur ce sujet.
 - **R1. OS2 :** Identifier et discuter les éventuels risques, opportunités et les questions que posent ces tendances actuelles.
 - **R1.OS3 :** Proposer des scénarios de composition cible pour Coordination Sud avec leurs forces et leurs faiblesses (rapport collectif / adhérent direct. Rapport des membres associés / autres membres. etc.)
- **Principaux objectifs sur la stratégie et les outils d'adhésion**
 - **R2.OS1 :** Renforcer les critères de caractérisation et les définitions de références propres à CSUD pour faciliter le travail de la commission et du CA d'accompagnement des demandes d'adhésion (ex : Quels types de collectifs peuvent candidater à CSUD / Qu'est qu'un acteur de l'ESS par rapport à un acteur de solidarité internationale, etc.) ?
 - **R2.OS2 :** Identifier les moyens techniques et financiers nécessaires à la stratégie d'adhésion.
 - **R2.OS3 :** Mettre à jour les rôles des parties prenantes dans le processus d'accompagnement et de validation des adhésions.

6. Le pilotage du Chantier

Le chantier est piloté par la commission vie associative et animé par le directeur exécutif adjoint. Les avancées sont présentées à la gouvernance par les deux personnes référentes CA de la vie associative, appuyées par le DEA. Ce dernier produit les documents qui sont adressés au CA et présentés par les référents CA.

Le CA de CSUD se positionne sur les orientations, avancées et résultats des travaux. La position du CA est partagée aux membres de la commission VA par les personnes référentes CA.

Les principaux rôles attendus de la consultance sont de proposer, accompagner, et faciliter. Plus précisément, il s'agira pour la consultance de :

- Être force de proposition sur la démarche, la méthodologie et les outils en lien avec les propositions du comité de pilotage
- Appuyer le comité de pilotage dans la gestion du calendrier et l'impulsion du projet
- Assurer la collecte des informations auprès des parties prenantes à partir d'outils appropriés
- Concevoir les ateliers et les animations en lien avec l'équipe et le comité de pilotage
- Favoriser les débats, aider à trouver les consensus, permettre d'arriver à des décisions lors des temps d'échange et de débat
- Appuyer la "capitalisation" des débats, des échanges en présentant les résultats de façon claire, simple et lisible.

7. Compétences attendues en matière de consultance

Le.la consultant.e ou l'équipe de de consultance devra avoir un profil caractérisé par une :

- Forte expertise dans l'accompagnement à la définition de projet associatif et à la planification stratégique
- Connaissance et expérience d'animation d'approches participatives pluri-acteurs, des outils collaboratifs (notamment numérique) et des approches qualités et orientées changement
- Connaissance du milieu associatif, bénévole et militant
- Connaissance en sociologie des organisations
- Capacité à travailler avec des collectifs et dans des jeux d'acteurs complexe
- Forte capacité d'écoute et d'adaptation
- Capacités à faire émerger le dialogue et trouver les consensus
- Capacité à tenir un calendrier et à atteindre des résultats concrets
- Connaissance de Coordination SUD et des collectifs membres
- Maîtrise des stratégies de développement associatif
- Forte capacité d'animation dans des environnements complexes.

8. Moyens

- Le budget prévisionnel alloué à ce jour est de 15 000€.
- Le sujet est piloté par la commission vie associative, animée par la direction exécutive adjointe, porté au CA par les deux référents CA vie associative et avec une personne référente au sein du bureau à désigner.

9. Livrables attendus

- Une analyse comparée des organisations membres et non-membres de Coordination SUD avec une présentation de la représentativité de Coordination SUD quant au secteur associatif de la solidarité internationale.
- L'établissement d'objectifs cibles pour développer la représentativité de Coordination SUD.
- Un document présentant trois propositions de scénarios fixant les moyens d'atteindre ces objectifs avec l'évaluation du temps RH à y consacrer, les coûts afférents et les bénéfices potentiels attendus (accroissement de la représentativité, rentrée de nouvelles cotisations, renforcement du nombre des acteurs et actrices de SI investis dans les espaces de travail...).
- Un calendrier des travaux d'élaboration des préconisations, avec échéance au 1^{er} novembre 2025, et des préconisations.
- Une proposition d'animation pour mise en débat collectif des scénarios et choix de la stratégie à mettre en œuvre.

ANNEXE

a) Cartographie des membres de CSUD

- **Localisation** : les membres de CSUD ont principalement le siège de leur association situés en région Ile de France. Ils sont au nombre de 128 (71%). 52 associations membres sont installées dans les autres régions, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes (19).

- **Dimension de l'organisation** : les membres de CSUD sont principalement des petites et moyennes associations. 62,9% ont un budget dédié à la solidarité internationale inférieur à 2 millions d'€.

41,3% ont un budget inférieur à 500 000€ annuels.

Les membres avec un budget supérieur à 10M€ représentent 11,7% des adhérents.

- **Adhésion** : les membres règlent annuellement une cotisation pour être membre de CSUD. Celles-ci sont indexées sur le montant du budget dédié à la SI. Elles vont de 138€ pour un membre associé ou via collectif avec un budget annuel inférieur à 50K€, à 9 125€ pour un membre actif adhérent direct avec plus de 50M€ de budget. Le montant moyen des cotisations est de 1550€. Les cotisations représentent 13% du budget global de CSUD. Elles constituent un élément financier fondamental dans la liberté d'initiative de Coordination SUD, sa capacité d'action et l'abondement des fonds propres.

- **Implication** : les membres participent aux activités de CSUD en s'investissant dans les espaces collectifs de travail. 30 organisations en moyenne sont représentées dans les ECT de plaidoyer et 33 dans les activités d'appui et d'accompagnement. 96 membres participent au maximum à 2 ECT et 38 membres ne sont dans aucun espace. A contrario 17 organisations sont dans plus de 12 ECT. Ce sont les associations disposant des budgets de SI les plus importants.

- **Champs d'action** : les membres de CSUD interviennent sur l'ensemble des sujets relatifs à la solidarité internationale. Seule la question des droits humains en tant que tel ne fait pas l'objet d'un espace de travail spécifique mais est transverse aux ECT existants.

D'après les données apportées par les membres, les champs d'action se répartissent ainsi :

Champs d'action	Répartition
Éducation / formation	48,30%
Développement économique et local	46,00%
Éducation au développement/ ECSI	43,20%
Action sociale et lutte contre l'exclusion	42,00%
Santé	39,20%
Droits	34,10%
Eau et assainissement	34,10%
Environnement / Climat	33,50%
Agriculture	32,40%
Alimentation	31,30%
APD et mécanismes innovants	23,30%
Genre	22,20%
Habitat	17,60%
Culture et communication	13,60%
Volontariat	12,50%
Microcrédit	10,20%
Commerce équitable	9,70%

- **Type d'activité** : pour mettre en œuvre ces actions, les activités menées se déclinent ainsi :

Type d'activité	Nombre	Répartition
Développement / services de base	108	61,40%
Renforcement de la société civile	102	58,00%
Plaidoyer	59	33,50%
Humanitaire / urgence	40	22,70%
Financement	22	12,50%
Veille politique	17	9,70%

- **Pays d'intervention** : les pays et régions/continents où plus de 10% des membres de CSUD interviennent sont les suivants :

Pays d'intervention	Nbr	Moyenne
France	80	47,9%
Afrique	68	40,7%
Sénégal	56	33,5%
Burkina Faso	51	30,5%
Mali	49	29,3%
Madagascar	47	28,1%
Europe	43	25,7%
Maroc	43	25,7%
Bénin	40	24,0%
Haïti	39	23,4%
Asie	38	22,8%
Cameroun	37	22,2%
Cambodge	33	19,8%
Niger	33	19,8%
Amérique latine	31	18,6%
Côte d'Ivoire	31	18,6%
Tunisie	30	18,0%
Liban	29	17,4%
RD Congo	29	17,4%
Inde	27	16,2%
Moyen Orient	27	16,2%
Brésil	24	14,4%
Guinée	24	14,4%
Tchad	24	14,4%
Togo	24	14,4%
Territoires palestiniens	22	13,2%
Congo-Brazzaville	21	12,6%
Mauritanie	21	12,6%
Pérou	21	12,6%
Algérie	20	12,0%
Philippines	20	12,0%
Colombie	19	11,4%
Egypte	19	11,4%
Indonésie	19	11,4%

Thaïlande	19	11,4%
Centrafrique	18	10,8%
Laos	17	10,2%
Rwanda	17	10,2%

b) Caractéristiques des activités de l'ensemble du paysage associatif français de solidarité internationale

Il est difficile, voire impossible, de disposer d'une liste exhaustive des ASI françaises avec au regard leur champs d'action, type d'activités ou pays d'intervention. Toutefois des données existent et ont été compilées. Ainsi, l'étude de l'OngLAB sur les modèles socio-économiques des associations a permis de procéder à un large recensement. Elle établit le nombre d'ASI françaises aux alentours de 450. Toutefois, nombre de ces associations ne rentrent pas dans le périmètre des membres de CSUD en raison soit de leur dimension régionale ou d'activités de solidarité internationale réduit à une unique activité ou localisation géographique (exemple : Pays de la Loire - Développement International (PLDI) est une structure régionale, implantée en Pays de la Loire qui mène un partenariat de coopération décentralisée avec la ville de Mahajanga à Madagascar, ou encore Rennes-Sétat Coopération, association basée à Rennes en Bretagne et qui se concentre uniquement sur un partenariat avec la ville de Sétat au Maroc).

Le travail mené par Ritimo¹ qui vise à répertorier toutes les ASI est plus pertinent dans le cadre de la stratégie d'adhésion de CSUD à définir. Il compte des données provenant de 340 ASI, d'envergure nationale et qui correspondent aux membres potentiels de CSUD. Ce répertoire a été actualisé en 2019.

THEMATIQUES

En analysant les données renseignées, on constate que les ASI françaises d'après le répertoire de Ritimo interviennent principalement sur les sujets suivants (du plus cité au moins cité) :

- Formation professionnelle : 49 occurrences
- Développement rural : 41 occurrences
- Santé et hygiène : 39 occurrences
- Accès à l'eau et assainissement : 38 occurrences
- Éducation et formation : 34 occurrences
- Environnement : 27 occurrences
- Appui au développement économique : 25 occurrences
- Éducation au développement et à la citoyenneté : 21 occurrences
- Prévention, soins de santé primaires, PMI : 20 occurrences
- Agriculture, agroforesterie : 20 occurrences

Ainsi, l'analyse du répertoire de Ritimo et les données sur les membres de CSUD présentent les caractéristiques suivantes :

Thématiques similaires :

- **Éducation / formation** (48,30% dans Coordination SUD) : correspond bien à la forte présence d'**éducation et formation** et **formation professionnelle** observée dans le répertoire de Ritimo (49 occurrences pour la formation professionnelle et 34 pour l'éducation).
- **Santé** (39,20%) : similaire aux **39 occurrences de santé et hygiène** observées.
- **Eau et assainissement** (34,10%) : reflète également les 38 occurrences pour accès à l'eau et assainissement dans le répertoire de Ritimo.
- **Environnement / Climat** (33,50%) : correspond **aux 27 occurrences d'environnement** dans les données des ONG françaises.
- **Développement économique et local** (46%) : similaire à l'appui au développement économique observé 25 fois dans le fichier précédent.

¹ Le répertoire de Ritimo est accessible au lien suivant : <https://www.ritimo.org/Repertoire-des-associations>

Différences :

- **Droits** (34,10%) : dans le répertoire de Ritimo, droits de l'homme ou droits en général ne semblent pas aussi présents, sauf lorsqu'ils sont combinés à d'autres interventions spécifiques.
- **Agriculture** (32,40%) : observé **20 fois** dans le répertoire, ce qui est moins fréquent mais reste un thème important.
- **Alimentation** (31,30%) : cette thématique est moins visible dans les données de Ritimo, mais elle peut être liée à d'autres interventions comme l'agriculture ou la sécurité alimentaire.

Thématiques moins présentes dans le répertoire de Ritimo qu'à CSUD :

- **Genre** (22,20%), **Habitat** (17,60%), **Volontariat** (12,50%), **Microcrédit** (10,20%) et **Commerce équitable** (9,70%) : ces thématiques n'apparaissent pas fréquemment dans le répertoire de Ritimo, même si certaines ONG incluent des actions dans ces domaines.

Les priorités des deux ensembles de données montrent des similitudes importantes, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que du développement économique. Toutefois, certaines thématiques comme les droits, genre ou commerce équitable sont plus présentes dans les statistiques de Coordination SUD, tandis que les autres ONG françaises se concentrent davantage sur des thèmes comme formation professionnelle et développement rural.

PAYS

En matière de pays d'intervention, le répertoire de Ritimo et les données des membres de CSUD présentent de nombreuses similarités et quelques divergences.

Similarités :

1. **France et Monde** : Ces deux catégories figurent en tête dans les deux ensembles, confirmant que de nombreuses ONG ont une portée soit nationale, soit internationale.
2. **Afrique subsaharienne et Sénégal** : Le continent africain, et plus particulièrement l'Afrique subsaharienne, ainsi que le Sénégal, apparaissent fréquemment dans les données de Ritimo et des membres de CSUD, confirmant un engagement significatif des ONG dans ces régions.
3. **Madagascar, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Haïti, et Niger** : Ces pays reviennent dans les deux listes, montrant qu'ils sont des destinations prioritaires pour les activités des ONG.

Divergences :

1. **Moyen-Orient et Maghreb** : Bien que ces régions soient présentes chez Ritimo, elles semblent avoir une importance moindre que chez les membres de CSUD.
2. **Inde et Asie du Sud-Est** : L'Inde et d'autres pays d'Asie, comme la Thaïlande, la Laos, et le Cambodge, sont cités de manière significative par les membres de CSUD, tandis que ces régions sont moins présentes dans le répertoire de Ritimo.
3. **Amérique latine** : Ritimo présente une forte représentation des pays d'Amérique latine (comme le **Pérou**, la **Colombie**, et le **Brésil**), mais cette région n'est pas aussi souvent citée par les membres de CSUD.

En conclusion, les données de Ritimo comme celles de CSUD mettent l'accent sur l'Afrique, la France et les interventions globales, soulignant l'importance de ces régions pour les ONG. Les divergences concernent surtout la répartition géographique dans certaines régions (comme le Moyen-Orient, l'Asie, et l'Amérique latine), qui sont cités différemment dans les deux tableaux de données.

c) Stratégies d'adhésion des autres plateformes nationales d'associations de solidarité internationale.

Les plateformes des autres pays ont des stratégies d'adhésion et de développement qui divergent. Elles sont ici classées en « proactive », au sens où elles mettent en œuvre une stratégie d'accroissement de leur nombre d'adhérents et « réactives » dans le sens où elles instruisent les demandes d'adhésion qui leur parviennent sans les chercher activement.

Ainsi, la catégorisation des plateformes nationales est la suivante :

➤ **PROACTIVES :**

- **Bond (Royaume-Uni, 366 membres)** : Bond cherche à diversifier et renforcer le nombre de ses membres de manière proactive. Elle se concentre sur l'ajout de nouveaux membres en fonction de la diversité des organisations représentées dans le domaine du développement international. Bond met en avant des initiatives de collaboration et des événements pour attirer de nouvelles associations tout en renforçant les relations existantes. Sa stratégie vise à soutenir et renforcer le secteur par le biais de réseaux solides et de services adaptés aux besoins de ses membres actuels et futurs.
- **Fingo (Finlande, 270 membres)** : Fingo adopte une approche proactive en encourageant l'adhésion de nouvelles organisations, notamment celles engagées dans des projets de développement durable. La plateforme soutient ses membres par des formations et du renforcement des capacités, ce qui la rend attractive pour les nouvelles associations. Bien qu'il n'y ait pas d'objectif chiffré de nombre maximum fixé, Fingo se concentre sur une gestion équilibrée de la croissance et de l'engagement des membres

➤ **REACTIVES :**

- **VENRO (Allemagne, 100 membres)** : VENRO accueille de nouvelles adhésions au fil du temps sans fixer d'objectif à atteindre ou de limite maximale. La plateforme se concentre fortement sur l'intégration et l'accompagnement des membres, en particulier les petites et moyennes associations. La stratégie d'adhésion de VENRO n'est pas spécifiquement axée sur la croissance rapide mais sur la représentativité équilibrée des différents acteurs de la solidarité internationale en Allemagne.
- **Le Cercle de Coopération des ONGD (Luxembourg, 93 membres)** : le Cercle n'a pas de démarche explicitement proactive pour recruter de nouveaux membres. Cependant, il encourage l'adhésion de nouvelles organisations qui partagent ses valeurs et objectifs. L'adhésion est ouverte à toutes les ONG actives dans le domaine du développement et de la solidarité internationale basées au Luxembourg. L'intégration de nouveaux membres se fait principalement par l'intérêt et la demande des organisations elles-mêmes, et non par une campagne active de recrutement.
- **La Plataforma Portuguesa das ONGD (Portugal, 62 membres)** adopte une stratégie d'adhésion réactive, accueillant des nouvelles ONG partageant ses valeurs de développement et de solidarité internationale. Depuis sa création en 1985, elle représente environ 63 ONGD inscrites auprès du ministère des Affaires étrangères. Son approche n'est pas proactive ; elle met l'accent sur la consolidation des relations entre ses membres et l'amélioration de leurs capacités par le biais de formations et d'échanges d'expertise.
- **CONCORD Italia (Italie, plateforme de 3 réseaux et 22 partenaires)** : la plateforme ne se fixe pas de limite en termes de nombre de membres, mais elle favorise l'intégration d'organisations partageant les mêmes valeurs et objectifs, notamment celles qui se consacrent à la justice sociale, l'égalité des genres, et la lutte contre la pauvreté. L'objectif est d'attirer des membres stratégiques dont l'adhésion renforcerait la représentativité et l'impact de la plateforme à l'échelle nationale et européenne.
- **CONCORD (Europe, 57 membres représentants 2600 organisations)** : CONCORD cherche à stabiliser et renforcer sa base de membres, notamment en soutenant les plateformes nationales et les organisations de réseaux qui peinent à assurer leurs engagements financiers ou à s'impliquer au niveau européen. L'identification des membres à risque et la mise en place de mesures de soutien sont cruciales pour éviter la perte de capacités. Elle envisage d'attirer de nouveaux membres stratégiques qui apporteraient des compétences et des capacités supplémentaires, tout en contribuant à la stabilité financière de la confédération. La plateforme s'engage à maintenir un équilibre entre la recherche de nouveaux membres et le soutien aux membres existants.